

Concours de scénarios « Alcool au volant – faites tourner vos idées ! »

Décembre 2002

Sommaire

1^{re} partie : Rendre les jeunes acteurs de leur propre prévention

Les jeunes, principaux acteurs et victimes de la violence routière 4	p.
Donner la voix aux jeunes 6	p.
La mobilisation de nombreux partenaires pour promouvoir le concours et diffuser les courts-métrages 8	p.

2^e partie : 5 créations cinématographiques pour interpeller les jeunes

<i>Bonne Nuit</i> , Court-métrage réalisé par Jean-Paul Salomé 12 d'après une idée originale de Benjamin Durand	p.
<i>Le Pistolet</i> , adapté par Pitof et réalisé par Thibaut de Corday 14 d'après une idée originale de Claire-France Thévenon	p.

- Quelqu'un vous aime**, Court-métrage réalisé par Emmanuelle Bercot p.
17
d'après une idée originale de Magalie Fontaine
- La Baraka**, Court métrage réalisé par Lyèce Boukhitine, p.
19
d'après une idée originale de Agathe Béon
- La Faucheuse**, Court-métrage réalisé par Patrick Timsit et Vincenzo Marano p. 21
d'après une idée originale de Thomas Maroni

Annexes

- Liste des associations de jeunes luttant contre l'insécurité routière
Fiches artistiques des courts-métrages

PARTIE I

Rendre les jeunes acteurs de leur propre prévention

- I -

Les jeunes,

**principaux acteurs et victimes de la violence
routière**

L'insécurité routière constitue la première cause de mortalité chez les 15-24 ans qui représente 13% de la population mais 26,9% des tués sur la route. Un très grand nombre de drames se déroulent lors des sorties de boîtes de nuit et de soirées étudiantes, moment propice où l'alcool peut jouer un rôle prépondérant dans l'accident. C'est pourquoi les pouvoirs publics mènent régulièrement des campagnes et des actions sur le terrain pour expliquer l'incompatibilité entre conduite et alcool.

L'insécurité routière menace au quotidien chacun des usagers de la route. Toutefois, les 15-24 ans sont particulièrement touchés.

Les statistiques de l'ONISR (Observatoire national interministériel de sécurité routière) indiquent **un risque d'être tué sur la route, 2 fois plus élevé que la moyenne pour les 15-24 ans (2 077 tués et 47 639 blessés en 2001).**

Les jeunes ont tendance à surestimer leur capacité à pouvoir gérer des situations délicates et sont tentés de prendre plus de risques (excès de vitesse, dépassement dangereux...).

De plus, même si le problème de l'alcool au volant est commun à l'ensemble des usagers de la route, il reste pour les jeunes fortement lié à leur mode de vie et notamment aux sorties de fin de semaine. Ainsi, 71,8 % des 18 à 24 ans tués dans un accident, impliquant un conducteur de la même tranche d'âge et présentant une alcoolémie positive, le sont le week-end.

C'est pourquoi la Sécurité routière a choisi depuis plusieurs années de promouvoir **la solution du « conducteur désigné »** qui consiste, en début de soirée, à choisir un conducteur qui ne boira pas afin qu'il reconduise en toute sécurité ses amis en fin de soirée.

Alcool et conduite : un duo incompatible

L'alcool a cette particularité d'influencer très rapidement le comportement du conducteur et ce, même dans le cas de doses considérées, à tort, comme faibles. En effet, à 0,5 g/l le risque d'avoir un accident est multiplié par deux, à 0,8 g/l il est multiplié par dix (2 à 3 verres de 10 cl de vin à 12,5 % d'alcool conduisent à un taux d'alcool dans le sang compris entre 0,5 g/l et 0,8 g/l).

Après une consommation d'alcool, le conducteur n'a plus ses pleines capacités de concentration, de lucidité et de réactions qui sont nécessaires à la conduite d'un véhicule.

L'alcool fausse l'estimation des distances, réduit le champ de vision du conducteur, et augmente son temps de réaction. De plus, les effets de l'alcool conduisent à procurer « un effet désinhibant », lui donnant ainsi l'impression d'être en pleine possession de ses moyens.

Conduire avec un taux d'alcoolémie supérieur au taux maximum autorisé augmente la gravité des accidents. En effet, la proportion d'accidents avec alcool dans les accidents mortels est 3,5 fois plus élevée que dans les accidents non mortels.

Près du tiers des accidents mortels liés à l'alcool

Selon l'ONISR, dans 31,2 % des accidents mortels, un conducteur impliqué avait une alcoolémie positive^[1].

En 2001, les accidents avec alcool ont provoqué le décès de 1 554 personnes. 13 543 autres ont été blessés, dont 3 475 gravement. Sur l'ensemble des accidents corporels au taux d'alcoolémie connu, 32,4 % des tués, 16,3 % des blessés graves et 9,2% des blessés légers sont victimes de conducteurs ayant un taux d'alcoolémie positif.

Rappel sur la législation

Le seuil maximum d'alcoolémie autorisé par la loi est de 0,5 gramme d'alcool par litre de sang (ou 0,25 mg/l d'air expiré). Entre 0,5 g/l et 0,8 g/l le conducteur est sanctionné par le retrait de trois points du permis et une amende de 135 euros.

Au-delà de 0,8 g/l, le conducteur commet un délit. Son permis de conduire peut lui être retiré

sur le champ par les forces de l'ordre. Il se voit retirer six points de permis et risque jusqu'à 4 500 euros d'amende, 2 ans d'emprisonnement et 3 ans de suspension du permis de conduire, voire son annulation.

- II -

Donner la voix aux jeunes

Tout au long de l'année les pouvoirs publics mobilisent et sensibilisent les jeunes et futurs jeunes conducteurs sur les risques liés à la conduite associée à une prise prise d'alcool. Avec le concours de scénarios « Alcool au volant - faites tourner vos idées », lancé en avril 2002, la Sécurité routière a souhaité donner la parole aux jeunes et les rendre acteurs de leur propre prévention. En deux mois, plus de 3 500 scripts ont été envoyés par les 14 – 25 ans, preuve d'une forte implication et d'une mobilisation des jeunes. A l'issue du concours, les 5 scénarios lauréats ont été mis en scène par des professionnels du cinéma sous forme de courts métrages.

Un concours pour impliquer les 14 – 25 ans

Recueillir la perception des jeunes sur l'alcool au volant, laisser libre cours à leur imagination et à leur univers, et en même temps leur faire prendre conscience de la réalité de ce danger, tel était l'objectif du concours de scénarios lancé le 1^{er} avril 2002 par la Sécurité routière. Pendant deux mois, les 14 – 25 ans ont donc été invités à imaginer un scénario exprimant leurs idées sur le thème de l'alcool au volant.

Une grande liberté était donnée aux participants, le souhait de la Sécurité routière étant de laisser aux jeunes un large choix créatif dans l'expression de leur perception de ce problème.

Seuls des critères de format ont été définis pour guider les participants et optimiser leurs chances de voir leur scénario traduit en court-métrage (3-4 minutes). Ainsi, les scripts envoyés devaient s'articuler autour de trois mots clés : jeunes – alcool – volant et ne devaient pas dépasser deux pages.

Plus de 3 500 jeunes ont exprimé leur vision du risque « l'alcool au volant »

A l'issue du concours plus de **3 500 scénarios ont été reçus par la Sécurité routière, faisant de cet événement un véritable succès.**

Parmi les nombreux scénarios reçus par la Sécurité routière, les 19 - 21 ans se sont particulièrement mobilisés.

La participation sur l'ensemble du territoire est assez homogène : 22 % dans le Sud Est, 17 % dans le Nord Ouest, 14 % dans le Sud Ouest, 14 % dans le Nord Est. La région Ile de France avec 32% et les Dom avec 1% font exception.

Enfin, la part des filles (49%) et des garçons (51%) ayant participé montre une sensibilisation commune aux deux sexes.

Ironie, violence, humour, univers des jeux vidéo... les jeunes ont réagi en utilisant les codes, les mots et les références qui sont les leurs. Les conséquences des accidents intervenus après une soirée en boîte ou chez des amis ont été également évoquées.

Après une première sélection de 50 scénarios par la Sécurité routière, les scripts retenus

ont été présentés le 27 juin 2002 au jury. Composé de professionnels du cinéma, de responsables associatifs, d'un représentant de chaque partenaire ainsi que des membres de la Sécurité routière, ce dernier a eu la délicate tâche de choisir les lauréats.

La qualité et l'originalité des scénarios ont rendu la tâche du jury très difficile. Parmi les 50 scénarios, 10 finalistes et **5 lauréats ont été choisis.**

Au cours de l'été, ces lauréats ont pu rencontrer, échanger et travailler avec les réalisateurs qui ont mis en scène sous forme de courts métrages leurs scénarios.

5 courts métrages au cinéma et à la télévision

Le fruit de cette collaboration et de cette aventure pourra être vu par le grand public **en décembre et janvier 2003.** En effet, les courts métrages seront diffusés sur M6 les semaines du 16 décembre et du 6 janvier et dans les salles de cinéma Pathé et Gaumont pendant trois semaines à partir du 18 décembre.

Si les courts-métrages concernent plus particulièrement les jeunes, c'est l'ensemble des conducteurs français qui sera sensibilisé et interpellé par les dangers de l'alcool au volant grâce à la diffusion de ces courts métrages à la télévision et au cinéma.

Une action de longue haleine à destination des jeunes

Ce concours de scénarios s'inscrit dans la lignée des actions régulièrement menées par la Sécurité routière à destination des jeunes. Ainsi, la Sécurité routière va souvent à la rencontre des jeunes en participant à des événements plébiscités par eux, tels que *Solidays* en 2001, le *Printemps de Bourges* ou encore les *Francofolies* de la Rochelle en 2002.

Au-delà de ces grands rassemblements, la Sécurité routière soutient les associations de jeunes et participe à de nombreuses initiatives de terrain, telle que l'opération « conducteur désigné » lors de soirées étudiantes ou directement dans les boîtes de nuit.

Via le programme Label Vie^[2], les jeunes sont également invités tout au long de l'année à réaliser des actions de sensibilisation à la Sécurité routière. Destiné aux 14-28 ans, ce programme mis en place en 1999 permet de mobiliser plusieurs milliers de jeunes par an.

- III -

La mobilisation de nombreux partenaires pour promouvoir le concours et diffuser les courts-métrages

De nombreux partenaires se sont investis aux côtés de la Sécurité routière pour informer les jeunes sur le concours de scénarios et faire en sorte qu'ils soient nombreux à participer. Après la réalisation des courts métrages, la Sécurité routière s'appuie sur des partenaires puissants pour assurer une diffusion nationale.

Faire connaître le concours pour une forte mobilisation

Lancé fin mars, le concours appelait les jeunes de 14 à 25 ans à proposer leurs scripts entre le 1er avril et le 31 mai. Un véritable dispositif d'information et de promotion a été mis en place :

- **Sur M6**, le concours a été relayé dès le mois d'avril. Les animateurs des émissions ciblant les adolescents et les jeunes adultes, telles que Fan de, Plus vite que la musique, Hit Machine... ont invité les téléspectateurs à se connecter sur le site Internet de la chaîne www.m6.fr pour obtenir plus d'informations et se lancer dans l'aventure.
L'animatrice Sandrine Quétier, marraine du concours et membre du jury de sélection, est intervenue régulièrement dans le cadre des deux émissions hebdomadaires consacrées au septième art, Cinésix et Grand Écran. Parallèlement, le concours était valorisé à l'antenne via un dispositif de bandes-annonces et des reportages.
- Pendant toute la période de lancement, **NRJ** a diffusé des messages de promotion sur son antenne ainsi que des bannières de présentation et des informations spécifiques sur le concours et ses modalités sur *son* site www.NRJ.fr.
- Le magazine du groupe Le Monde, **Les Cahiers du Cinéma**, a également participé à la promotion du concours auprès de ses lecteurs. La direction du magazine s'est aussi impliquée dans l'organisation, apportant son soutien pour mobiliser les professionnels du 7e art.
- Engagée depuis trois ans auprès de la Sécurité routière, **l'association Entreprise & Prévention** qui réunit 19 entreprises du secteur des vins bières et

spiritueux autour, notamment, de la lutte contre l'alcool au volant, a mis en place un large dispositif d'information : e-mailing, mini-site Internet dédié au concours, tournée d'animation sur les campus et soirées événementielles en discothèques sur le thème du « conducteur désigné » dans 20 villes de France. Programme de la tournée consultable sur www.soifdevivre.com.

- Via des dépliants et des affiches mis à disposition par la sécurité routière, **les espaces du réseau information jeunesse** (Le Centre d'Information et de Documentation jeunesse et les 32 centres régionaux d'information jeunesse) ont pu sensibiliser les jeunes sur le concours dès le mois d'avril.
- **L'ensemble des associations de jeunes et des associations de lutte contre l'insécurité routière** avec lesquelles la Sécurité routière travaille depuis plusieurs années se sont mobilisées. Au total, plus de 400 000 dépliants et plus de 35 000 affiches ont été distribués au sein de ces structures afin de garantir une grande visibilité au concours.

Diffuser les films pour sensibiliser des milliers de jeunes au risque de l'alcool au volant

Les films issus des 5 scripts lauréats ont pour vocation de sensibiliser des milliers de jeunes sur le danger de l'alcool au volant. Pour donner un maximum d'ampleur à cette dimension pédagogique, M6 et les cinémas Pathé et Gaumont se sont associés à la Sécurité routière pour diffuser les films.

Le dispositif sur M6 :

- La semaine du 16 décembre : diffusion de chaque film deux fois par jour, à 11h50 et à 0h, à l'exception du film « Le Pistolet », diffusé exclusivement à 0h. Le vendredi 20 décembre, les 5 films seront diffusés en boucle, à 0h.
- La semaine du 6 janvier : diffusion de chaque film deux fois par jour, à 17h et 0h, à l'exception du film « Le Pistolet », diffusé exclusivement à 0h. Le vendredi 10 janvier, les 5 films seront diffusés en boucle, à 0h

Trois semaines de diffusion dans les cinémas Pathé et Gaumont

Œuvres cinématographiques à part entière, les courts-métrages seront diffusés au cinéma, dans le réseau Pathé et Gaumont dans 150 salles du 18 au 25 décembre 2002 et dans 100 salles supplémentaires, du 8 au 22 janvier 2003.

Les spectateurs pourront prendre ainsi toute la mesure de ces créations artistiques projetées sur grand écran, juste avant les longs-métrages programmés aux séances. Ils seront environ 1,8 millions de spectateurs à voir les courts-métrages en salle.

Une tournée avant-première pour lancer l'opération

En amont des diffusions programmées, la Sécurité routière et ses partenaires organisent

4 soirées avant-première. Le principe : réunir les représentants de la lutte contre la

violence routière, les partenaires, les équipes des films, les lauréats, la presse et de nombreux jeunes spectateurs :

- à Paris, le 10 décembre au Pathé Ivry
- à Nantes, le 12 décembre au Gaumont
- à Bordeaux, le 16 décembre au Gaumont Talence
- à Marseille, le 17 décembre, au Pathé Madeleine

Chaque soirée sera un moment d'échange privilégié entre tous ces acteurs et un jeune public, principale cible des messages délivrés par les films. Pour attirer ce jeune public, NRJ.fr fait gagner des places aux jeunes internautes qui se connectent sur le site et les rédactions régionales de M6 proposent également des invitations à venir retirer à leur bureau local.

Après la projection dans les cinémas, les participants sont invités à des soirées sur le thème du « conducteur désigné » organisées en discothèque par Entreprise & Prévention.

PARTIE II

5 créations cinématographiques pour interpeller les jeunes

« Bonne Nuit »

**Court-métrage réalisé par Jean-Paul Salomé
d'après une idée originale de Benjamin Durand**

Synopsis

Une bonne nuit pour arriver à bon port ?

Quatre jeunes sortent d'une discothèque, un peu éméchés, et s'installent dans la voiture qui est censée les ramener chez eux. Qui va prendre le volant ? Pas de chance, le seul qui n'ait pas bu n'a pas son permis de conduire. Alors, sur un ton de franche rigolade, chacun propose une solution pour faire "passer" l'alcool. Englués sur le parking, les esprits s'échauffent et s'assoupissent avant qu'une bonne nuit qu'ils espèrent salvatrice s'installe. Nos amis sombreront-ils dans le sommeil pour toujours ?

Le lauréat

Benjamin Durand est âgé de 21 ans, il est étudiant en droit et originaire de Seine et Marne.

Son témoignage : *« C'est par l'intermédiaire de ma fac que j'ai découvert l'existence de ce concours. L'idée du concours m'a paru intéressante ; j'ai apprécié le fait que l'on laisse la parole aux jeunes sur un sujet aussi grave. De plus, l'idée que mon script puisse être adapté en court métrage et diffusé au cinéma et à la télé m'a poussé à tenter ma chance. Pour écrire ce scénario je me suis inspiré de ce que je pouvais voir à la télé. Selon moi, la télé reflète bien la société. Pour représenter les jeunes, on met souvent l'accent sur leur langage, leur musique, leur inconscience voir leur insouciance ; c'est là dessus que je me suis basé pour écrire mon script. Ce concours m'aura permis d'être mieux informé des risques que l'on encourait si on ne respectait pas les règles ; je pourrais difficilement me mettre à la place des protagonistes n'ayant pas encore mon permis mais cela ne m'empêche pas d'être tout à fait conscient des risques. »*

Le réalisateur

Réalisateur de l'une des super productions françaises de l'année 2001 « Belphégor, le fantôme du Louvre » avec Sophie Marceau, Michel Serrault, Frédéric Diefenthal, Julie Christie... **Jean-Paul Salomé** a également réalisé « Les Braqueuses » (1993 - avec Clémentine Célarié et Alexandra Kazan) et « Restons Groupés » (1998 - avec Emma de Caunes, Samuel le Bihan, Muriel Robin, Bruno Solo). « Les Braqueuses » a reçu le prix spécial du jury au Festival du film policier de Cognac en 1994.

Son témoignage : *« J'ai trois enfants qui conduiront sans doute des voitures plus tard. Aujourd'hui, à leur âge, ils sont déjà passagers. J'ai envie que leur sécurité soit garantie, aujourd'hui mais aussi demain. Je suis moi-même conducteur de scooter dans Paris et j'avoue que je suis de plus en plus effrayé par l'incivilité, la violence qu'on perçoit dans*

les comportements de chacun. Prendre le volant s'apparente à jouer une partie de « Game Boy ». Nous sommes tous confrontés à la route et à ses dangers, qu'on soit conducteur, passager, piétons... Et on voit des choses inadmissibles. C'est pour ces raisons que j'ai accepté de m'associer à la Sécurité routière et de réaliser un des court-métrage lauréat du concours. Je suis frappé par l'inconscience collective dans ce domaine.

Mes goûts personnels m'ont orienté vers un traitement sur le mode de la comédie. Le ton léger, blagueur, l'insolence et la spontanéité de l'écriture du script « BONNE NUIT » m'ont véritablement séduit. Je suis sûr que les messages de prévention peuvent passer aussi sur le ton de l'humour, qu'installer un climat de peur ou de violence n'est pas toujours nécessaire. Je trouve que c'est plus proche de la vie ; on s'amuse, on fait la fête et parfois le destin pointe son nez et le drame arrive.

C'est la première fois que, grâce à mon métier, je me rapproche d'une cause d'intérêt général. C'est un exercice double, à la fois civique et cinématographique. L'un des enjeux de la mise en scène pour ce film était de ne pas tuer le texte, de ne pas le figer, en filmant quelque chose de très statique à la base : 4 garçons dans une voiture, sur un parking ! J'ai décidé de multiplier les plans, de varier les axes, en travaillant l'effet ping-pong du dialogue et en filmant les acteurs comme des animaux en cage, à la manière d'un cinéaste animalier !

Je garderais le souvenir d'un exercice épatant où chacun a donné le maximum pour que ce court-métrage réussisse à traiter d'une chose grave sur le mode de l'humour. J'espère que mon film fera réfléchir, que les jeunes qui le verront comprendront qu'il ne faut pas rigoler quand on prend le volant, qu'on joue notre vie, mais aussi celles des autres ! »

« Le Pistolet »

**adapté par Pitof et réalisé par Thibaut de Corday
d'après une idée originale de Claire-France Thévenon**

Synopsis

Quand la voiture devient une arme

Ce devait être une soirée comme les autres pour Pierre et ses potes. Trois ou quatre heures passées à se détendre en éclusant quelques verres dans le club où le petit groupe a ses habitudes. L'ambiance est là : La dee-jay met le son et l'alcool réchauffe les esprits. Hisham et Sophie passent la soirée en amoureux scotchés sur un canapé, Nicolas attend patiemment que Pierre le rejoigne pour entamer une partie d'échecs. Pierre retrouve ses copains, juste le temps de passer une nouvelle commande au barman.

Pierre et son pote sirotent tranquillement verre après verre en goûtant le temps qui passe. Pierre glisse lentement dans une agréable torpeur dont le tire la sonnerie de son portable. On lui donne l'adresse d'une autre soirée. Pierre décide de bouger, un dernier verre et il s'apprête à y conduire ses trois copains.

L'esprit embrumé, la démarche titubante, Pierre prend le volant. Dans son état, il n'y a

plus de différence entre une voiture et une arme à feu.

Cette nuit là, Pierre va faire vivre un véritable cauchemar à ses amis et à ceux qui auront le malheur de croiser sa route.

La Lauréate

Claire-France Thévenon a 19 ans, elle est étudiante en Cinéma, à Paris.

Son témoignage : *« Je souhaite devenir scénariste plus tard, ce concours était donc pour moi une opportunité pour découvrir plus concrètement le monde du cinéma. Ce qui m'a le plus marqué ce sont les scènes de violences routières auxquelles j'ai pu assister pendant le tournage avec Pitof et Thibaut de Corday, cela m'a fait prendre conscience des dégâts qu'un accident pouvait causer.*

En ce qui concerne ma rencontre avec les réalisateurs, Pitof a souhaité faire quelques modifications sur mon scénario de départ, il m'a consultée et expliqué pour quelles raisons des changements étaient préférables. Nous avons donc modifié légèrement le script d'origine, mais je suis toute à fait satisfaite des changements réalisés. »

Les réalisateurs

Pitof est à la fois réalisateur, directeur deffets spéciaux, monteur et musicien, il a réalisé le premier film de l'histoire du cinéma tourné en numérique haute définition « Vidocq », avec Gérard Depardieu, Guillaume Canet et André Dussolier. Pitof est un spécialiste des effets spéciaux. Il a démontré son talent dans ce domaine avec « Les Visiteurs », « Jeanne d'Arc », « Alien la résurrection », « Delicatessen » et « La Cité des enfants perdus ». « Vidocq » a été récompensé au Grand prix du film fantastique international 2002.

Son témoignage : *« Le concept même du concours m'a séduit, utiliser la vision des intéressés pour traiter un sujet qui les concerne. J'ai eu le plaisir et l'honneur de faire parti du jury qui a choisi les 5 finalistes parmi une présélection de 50 scripts et ce fût très enrichissant. J'ai apprécié la diversité des traitements, allant du réalisme testimonial à des points de vues beaucoup plus abstraits. Certains participants ont en effet penché pour une vision métaphorique, poétique en quelque sorte. Ce parti pris m'a attiré car je pense que lon peut frapper les esprits, provoquer des réactions très vives avec ce genre de traitement. On s'adresse directement à l'imagination des spectateurs. J'ai donc donc trouvé dans « Le pistolet » les éléments d'une narration qui allait dans ce sens. La métaphore de la voiture pouvant s'apparenter à une arme est si tristement vraie.*

Personnellement, la voiture m'a toujours fait peur, dans le sens où n'importe qui dans n'importe quel état peut prendre le volant et devenir un meurtrier involontaire. L'image de la voiture qui est sublimée par la publicité, entre autres, peut nous faire oublier tout le danger qu'elle peut représenter ! Si l'automobile s'améliore techniquement en matière de sécurité, les conducteurs se doivent d'autant plus d'évoluer. L'ABS n'est efficace, pour le le moment, que si l'on met le pied sur la pédale de frein !!! Un jour sûrement la voiture intelligente nous prendra à 100% en charge....mais ce n'est pas encore le cas.

J'ai éprouvé un réel plaisir à participer à l'aventure, à réfléchir sur le sujet. En matière de cinéma, c'est toujours intéressant d'utiliser son savoir-faire pour autre chose que le divertissement, de le mettre au service de l'intérêt communautaire en l'occurrence ! »

Thibaut de Corday commence sa carrière en tant que producteur. Après avoir produit

un documentaire qui remporte le prix « Cinéma du réel » en 1987 au Centre Georges Pompidou, il produit de nombreux films publicitaires en Angleterre (Passion Pictures) et aux États-Unis (Pixar), de 1989 à 1995. Depuis 1995, il réalise des films publicitaires pour les plus prestigieuses agences. Mais il réalise aussi des vidéo-clips et s'initie à la fiction en 2000 avec un court-métrage, « le Mal est fait », sélectionné au festival off de Deauville. Thibaut de Corday est aussi photographe. Ses travaux, et notamment certains reportages photos réalisés en 2001 (sur les réfugiés érythréens de la guerre entre l'Érythrée et l'Éthiopie, pour l'ONG « Citizen for peace in Eritrea », et sur le concert du Boléro de Ravel à la Villette), ont été exposés à plusieurs reprises.

Son témoignage : « *Quand Pitof m'a proposé de tourner ce court-métrage, j'ai tout de suite accepté. Je suis sensible à tout ce qui tourne autour de la voiture, que ce soit le côté environnemental ou le côté violence routière. J'ai déjà participé à la création de films pour des causes d'intérêt général, notamment pour AIDES et sa marche contre le sida.*

En ce qui concerne la communication sur la sécurité routière, je la trouve le plus souvent souvent timide. Il me paraît indispensable de montrer la dure réalité des accidents, c'est nécessaire selon moi si l'on veut avoir une - petite - chance de frapper les esprits. Mais il faudrait que cette opération de sensibilisation soit quasi continue. Et le défi n'est pas évident avec un public jeune. La violence est partout, à la télé, au cinéma, dans les jeux vidéo. Elle constitue un divertissement à part entière. Les jeunes qui vont au cinéma payent pour voir de la violence, plus il y a de sang et plus ça marche !

Pour ce film destiné à sensibiliser les jeunes sur ce problème grave qu'est l'alcool au volant, nous ne voulons pas les divertir, nous voulons leur montrer qu'il y a un véritable risque, une vraie mise en danger de la vie d'autrui. Qu'on peut entamer une soirée comme un mec cool et la terminer comme un tueur. Comment exprimer la violence sans qu'elle devienne un spectacle ? C'était toute la difficulté de l'exercice.

Notre objectif, c'est que le film joue un véritable rôle, qu'il interpelle, choque les esprits de certains pour gagner en sécurité et arrêter de gaspiller des vies.

Ce tournage m'a notamment permis de découvrir le travail des équipes de secours. Parce que je voulais que la scène finale soit la plus crédible possible, j'ai travaillé avec la brigade de pompiers de Maurepas. Il m'ont appris beaucoup de choses sur la réalité et la violence des accidents de la route et sur leurs conditions de travail. Ils voient des horreurs mais ne sont pas blasés, toujours investis de leur mission « sauver des vies » malgré le manque évident de moyens.

Il y a beaucoup de choses à faire, que l'alcool soit considéré comme une vraie drogue, que les constructeurs de voitures prennent leurs responsabilités, entre autre. »

« Quelqu'un vous aime »

**Court-métrage réalisé par Emmanuelle Bercot
d'après une idée originale de Magalie Fontaine**

Synopsis

Un amour par terre... pour quelques verres ?

Elle est jeune, elle est amoureuse et ça se voit. A peine descendue du train, elle saisit son téléphone portable et envoie un texto à son amoureux. Il va venir la chercher à la gare, bientôt c'est les retrouvailles, elle a hâte ! Ça y est, il prend le volant pour rejoindre sa belle. Il est pressé. Mais il a bu. L'attente est longue à la gare, la route n'est plus très droite. Le temps s'éternise, la distance se raccourcit. C'est le décalage, c'est l'angoisse de l'attente, la peur du vide, de l'accident ?

La lauréate

Magalie Fontaine a 24 ans, elle est étudiante en droit à Lyon.

Son témoignage : *« C'est dans l'enceinte de ma fac, via des affiches, que j'ai découvert l'existence du concours de scénarios « alcool au volant – faites tourner vos idées ». J'en ai parlé chez moi, et ma mère m'a encouragée à y participer. Je trouvais intéressant le principe de faire participer des jeunes pour sensibiliser d'autres jeunes sur un thème qui les concerne de manière tragique. J'ai donc voulu participer au concours pour essayer de les alerter sur ce problème, les inviter à trouver des solutions, à s'organiser !*

Pour écrire ce scénario, je me suis inspirée de mon expérience personnelle. Cela m'est déjà arrivé d'attendre quelqu'un à la gare et de me faire du souci ne voyant pas la personne arriver. Je suis consciente des dangers de la route, alors quand les gens viennent me chercher en voiture et qu'ils sont en retard, je pense toujours au pire. C'est comme ça que j'ai eu l'idée du scénario de « Quelqu'un vous aime ». »

La réalisatrice

Emmanuelle Bercot est comédienne et réalisatrice. Elle commence sa carrière en tant que comédienne, en 1990, dans « Ragazzi » de M. Keita. On la voit ensuite dans « État des lieux » de Jean-François Richet en 1993, « La divine poursuite » de Michel Deville en 1996, « La classe de neige » de Claude Miller en 1997, « Ça commence aujourd'hui » de Bertrand Tavernier en 1998, « Une pour toutes... Toutes pour une » de Claude Lelouch en 1999. En tant que réalisatrice, le talent d'Emmanuelle Bercot est reconnu en 1997 avec le court-métrage « Les Vacances » qui remporte de nombreux prix, notamment celui du jury du Festival de Cannes en 1997.

En 1998, elle réalise « La Puce », moyen-métrage avec Isild le Besco et Olivier Marchal, en sélection officielle à Cannes en 1999. En 1999 toujours, elle réalise un téléfilm, « Le choix d'Élodie », et un court-métrage, « La Faute au vent », avec Chiara Mastroianni. En 2001, elle réalise son premier long-métrage, « Clément », dans lequel elle joue également. Présenté en sélection officielle « Un certain regard » à Cannes en 2001, il sortira dans les salles au printemps 2003.

Son témoignage : *« S'il y a bien une cause qui mérite qu'on se mobilise pour faire évoluer les comportements, c'est celle de la Sécurité routière ! On dirait que les dangers liés à la route sont moins présents dans la conscience des gens que ceux liés aux maladies graves, à l'alcool ou à la drogue et pourtant les ravages en sont tout aussi violents et meurtriers. Or, si nous n'avons pas tous, dans notre entourage proche ou lointain, des victimes de la drogue ou du Sida, nous connaissons tous ou presque des victimes d'accident de la route. Il est pourtant possible de diminuer de façon très importante les risques liés à la conduite et maintes solutions existent. Ne pas boire d'alcool quand on prend le volant en est une. Exactement au même titre que le*

préservatif dans le cadre de la lutte contre le sida.

Je suis, moi même et depuis de nombreuses années, extrêmement prudente au volant. Il faut, à chaque instant, avoir en tête que le danger peut venir de nous mais aussi, bien malgré nous, des autres. Il est délicat déveiller les esprits à-dessus, parce que la conduite est, pour la plupart d'entre nous, un acte banal, quotidien, qu'on pratique sans se questionner, en toute bonne conscience. C'est pour cette raison qu'une campagne comme celle-ci est fondamentale.

Ce qui m'a séduit dans le script que j'ai adapté c'est le point de vue porté, non pas sur le responsable ou la victime de l'accident, mais sur l'entourage de celui-ci. L'idée de l'attente, qui court tout au long du film, l'attente par une jeune fille de celui, qui par imprudence, n'arrivera jamais, m'est apparue comme un angle inhabituel pour parler de l'alcool au volant.

L'enjeu était de montrer l'onde de choc sur l'entourage, la vie qui bascule. Tout l'intérêt était de traduire une violence percutante sans montrer des horreurs. Ce qui était difficile c'était de faire progresser une émotion et une angoisse sur un récit relativement linéaire. Sans être ni dans la démonstration, ni dans la violence des images, ni dans l'explication mais dans la sensation.

Je serai toujours partante pour les causes d'intérêt général et je considère même comme un privilège, d'être appelée à le faire. Le souvenir que je garderai de cette expérience, c'est la fierté d'avoir eu la chance d'être impliquée dans une cause qui me tient sincèrement à cœur et puis aussi, il faut être honnête, le simple plaisir de tourner et de raconter une histoire avec des comédiens que j'aime et une équipe formidablement généreuse. »

« La Baraka »

**Court métrage réalisé par Lyèce Boukhitine,
d'après une idée originale de Agathe Béon**

Synopsis

La nuit. Une voiture est stationnée sur le bas-côté d'une route de campagne. Trois jeunes, assis sur le capot avant, prennent l'air en finissant une petite flasque d'alcool. Heureux et légers, ils fêtent la réussite de leurs examens. Maintenant, les trois désirent rentrer, mais n'ont aucune idée de la direction à prendre... Comme un signe, un pylône électrique aux allures de Tour Eiffel illuminée, semble leur indiquer la voie à suivre pour retourner sur Paris... Décidément, ils ont la baraka !

La lauréate

Agathe Béon a 17 ans. Elle est étudiante en cinéma en Ile-de-France.

Son témoignage : « *Etudiante en cinéma et souhaitant devenir scénariste, c'est avec un vif intérêt que j'ai participé à ce concours.*

Pour écrire un scénario intéressant, j'ai décidé de m'inspirer des sentiments que je pouvais ressentir à la vision d'un accident ; en effet je me demande toujours ce que les

conducteurs auraient souhaité faire, quel avenir auraient-ils pu envisager s'ils n'avaient pas subi ce dramatique imprévu.

Avec ce scénario l'identification aux personnages est évidente, le fait d'aborder les dangers de la route parallèlement à un événement comme la réussite au bac, événement pourtant heureux, permet de sensibiliser les jeunes aux risques qui peuvent exister lorsque l'on conduit en état d'ivresse »

Le réalisateur

Lyèce Boukhitine a réalisé son premier long-métrage en 2001 : « La maîtresse en maillot de bain », version longue de « La vieille barrière » un court-métrage pour lequel il a été nominé aux Césars en 1999.

Lyèce Boukhitine a également réalisé « Faux départs » (1995 – court-métrage) et une série de cinq fictions courtes « Casting » (1998 - sélectionnée au Festival de Cannes, Talents ADAMI).

Son témoignage : *« Ce qui m'a plu dans l'opération, c'est le parti pris de s'adresser aux jeunes par le biais du cinéma, de leur parler de Sécurité routière sous un autre mode que celui de la publicité, de faire de vrais films sur le sujet.*

C'est une bonne idée de faire un film qui délivre au final un message de Sécurité routière sans que ce soit estampillé tout de suite « message de la Sécurité routière ». On joue sur la surprise des spectateurs, sur un impact plus fort car les courts-métrages fonctionnent comme des fictions.

Pour « La baraka », la simplicité de l'idée de départ m'a séduit. L'histoire met en scène des jeunes qui ont toute la vie devant eux, ils ont réussi leur examen, ils sont amoureux. Le ton est léger, à l'image de l'insouciance des protagonistes, avant que le drame n'arrive.

J'ai aimé m'associer à ce projet, c'est une belle cause que nos films défendent. Ils peuvent faire réfléchir des jeunes, avoir un impact sur leur vie. C'est la première fois que je m'associe à une cause d'intérêt général et j'avais d'autant plus envie de réussir mon film que je me sentais investi d'un rôle. Les acteurs avaient eux aussi conscience de l'importance du sujet qu'ils traitaient. J'en garde le souvenir d'une belle rencontre, j'espère que le film trouvera son public et en fera réfléchir plus d'un ! »

« La Faucheuse »

**Court-métrage réalisé par Patrick Timsit et Vincenzo Marano
d'après une idée originale de Thomas Maroni**

Synopsis

Mourra bien qui boira en dernier (en attente de validation)

La mort reprend du service car des jeunes sont de sortie, ils vont en boîte ! Avec un peu de chance, certains auront un peu trop bu et s'éclateront en voiture au retour ! La mort cherche des candidats pour le grand voyage. Elle tente d'amadouer le videur de la boîte

pour pouvoir rentrer faire son marché mais il n'est pas dupe ! La mort a beau se déguiser et faire son show, elle n'entrera pas ! Est-ce à dire qu'elle repartira bredouille ? Car les candidats ont l'air plutôt nombreux ! Régulièrement, La Faucheuse pense avoir le dernier mot par la bouche d'un jeune décidant de conduire après avoir bu, mais la situation se retourne toujours à son détriment. Ils ne sont pas si fous ces jeunes conducteurs, ils passent les clés à un conducteur sobre ! C'est le videur qui reste zen, mais rira bien qui rira le dernier !

Le lauréat

Thomas Maroni est lycéen, il a 17 ans et habite dans l'Essonne.

Son témoignage

« Pour écrire ce scénario, je me suis tout simplement laissé guider par mon imagination. Je ne pouvais pas m'inspirer d'une situation vécue parce que se demander qui peut prendre le volant après une fête, qui n'a pas bu et peut conduire ? ça ne m'arrive pas souvent voire jamais !

Je suis de nature prudente. En voiture, je fais extrêmement attention. On peut être jeune sans être complètement à côté de la plaque ! C'est pour ça que j'ai décidé d'aborder le problème de l'alcool au volant autrement qu'en montrant l'irresponsabilité des jeunes.

Ça m'a beaucoup marqué de voir mon script choisi pour être adapté en court-métrage. C'est quelque chose d'exceptionnel pour un lycéen comme moi, ça donne une certaine fierté personnelle d'être reconnu, choisi par des professionnels !

Mes proches ont été très surpris par ma participation à ce concours. Ils sont assez admiratifs du résultat ! »

Les réalisateurs

Réalisateur de deux longs-métrages (« Quasimodo d'El Paris » et « Quelqu'un de bien »), **Patrick Timsit** est connu du grand public depuis 1991 pour ses one-man-shows. Gérard Jugnot lui offre son premier grand rôle au cinéma dans « Une époque formidable ». Comédien célèbre avec plus de 30 films (« Pédales Douces », « La Crise », « Papparazzi », « Un Indien dans la ville », « Le Prince du Pacifique », « Rue des plaisirs »...), Patrick Timsit a été nommé aux Césars (1998) comme meilleur acteur, pour son rôle dans « Le Cousin » d'Alain Corneau.

Son témoignage

« Il suffit de sortir un peu pour voir que l'alcool au volant fait des ravages, que les gens n'ont pas suffisamment conscience des risques qu'ils prennent. Quand on voit les arbres fleurir aux bords de la route une fois le week-end passé, ça fait peur ! on pense au samedi soir un peu trop arrosé.

Si j'ai accepté de participer au concours, c'est que j'ai vite été séduit par l'originalité du projet. Demander aux jeunes de s'exprimer sur ce risque qui les concerne particulièrement, voir comment ils le perçoivent, ce qu'ils voudraient dire à ceux qui prennent le volant après avoir bu, c'est très intéressant. On sort du discours officiel.

Ce qui m'a plu dans « La Faucheuse » c'est le côté décalé, un peu grotesque, avec cette mort qui essaie de rentrer en boîte pour chercher ses prochaines victimes, jeunes de préférence ! J'aime cette histoire pleine de fantaisie qui délivre un vrai message, qui conclut sur la dure réalité des accidents, de la mort sur la route. Parce que le côté baroque de cette fiction c'est sympa, mais s'il n'y a pas de fonds, c'est pas très intéressant !

J'ai voulu servir le message que Thomas délivrait dans son script. On s'est donc rencontrés, il avait une idée très précise de ce qu'il voulait dire. On a vu ensemble l'équipe chargée des effets spéciaux, plutôt jeune aussi. On a beaucoup échangé car on partageait tous le même souci de servir le message final.

Cette motivation, je l'ai retrouvé à chaque étape. Les techniciens, les comédiens, tout le monde était conscient de l'importance du sujet, chacun se sentait investi, voulait participer au mieux.

Au final, on obtient une magnifique leçon de groupe, avec 5 films réalisés par 5 réalisateurs différents. Chaque film exprime une vision, donne une forme particulière à un message précis. Je pense que chacun pourra ainsi y puiser un message qui le touche particulièrement.

Ces créations très différentes, c'est un formidable objet de discussion !

Elles ne peuvent pas laisser indifférent, et si les gens en parlent entre – eux, si on peut éveiller les consciences sur ce risque de « l'alcool au volant », c'est déjà beaucoup. »

Vincenzo Marano

Vincenzo Marano est directeur de la photographie et chef opérateur. Il commence sa carrière en 1994, avec « Waati » de Souleymane Cissé. Il intervient ensuite sur les films suivants : « Lucie Aubrac » de Claude Berri (1996), « Portraits Chinois » de Martine Dugowson (1996), « Paparazzi » de Alain Berberian (1997), « Entre deux mondes » de Fabio Conversi (1999), « Quasimodo d'el Paris » de Patrick Timsit (1999) et « Quelqu'un de bien » de Patrick Timsit (2001).

Son témoignage : « *J'avoue que j'ai été assez flatté qu'on me sollicite pour ce projet. Ce que nous avons trouvé sympa avec Patrick dans l'histoire de « La Faucheuse », c'est qu'on ne diabolise pas les jeunes, ils sortent gagnants de l'histoire. Le film les interpelle sur le risque de l'alcool au volant sans les montrer du doigt, sans jouer les grands moralistes qui sermonnent les pauvres petits jeunes écervelés.*

C'était un vrai exercice de style car l'histoire du film est riche et son format est court. Mais avec Patrick nous avons éprouvé un réel plaisir à le réaliser, autant que pour un long-métrage.

J'ai déjà collaboré à des films pour des grandes causes : « Enfance et Partage » avec Robin Renucci ou « Le Téléthon » avec Nadine Trintignant. Et personnellement, je trouve bien d'utiliser mon savoir-faire à travers le cinéma pour sensibiliser le public à des sujets aussi importants.

J'avoue que participer à cette expérience m'a fait beaucoup réfléchir. »

ANNEXE

Liste des associations de jeunes luttant contre l'insécurité routière

- **L'association FAGE (Fédération des associations générales étudiantes)**, partenaire de la Sécurité routière depuis 1999, a mis en place un village de prévention itinérant au sein duquel des informations sur la sécurité routière et la santé (alcool, drogue, sida, hygiène...) sont délivrées. Cette association promeut également le dispositif Label Vie de la Sécurité routière qui permet de financer des projets de prévention sur les risques de la route.

- **L'association La route des jeunes**, partenaire de la Sécurité routière depuis 2000, anime des débats avec les jeunes et propose des actions de sensibilisation à la sortie des discothèques sur le thème du « conducteur désigné » suivant le principe – celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas –.
- **La fondation Anne Cellier Junior** créée en octobre 1999, compte 750 membres, âgés de 11 à 24 ans. Ces derniers interviennent dans les lycées en organisant des sessions de prévention pour sensibiliser les adolescents aux risques routiers mais lancent aussi des opérations « conducteur désigné » dans les discothèques.
- **L'association BEN**, implantée dans le Gers et dans une trentaine d'autres départements alentour, mène des actions ciblées dans les discothèques de la région et contribue au développement du « conducteur désigné ».
- **Opération Z**, association d'Aix-en-Provence partenaire depuis 2001 de la Sécurité routière, met en place des actions innovantes alliant sécurité routière et prévention auprès d'un public âgé de 16 à 30 ans. Cette association propose notamment un service (« les bus de vos nuits ») pour accompagner et raccompagner en bus des jeunes lors de leurs sorties nocturnes.
- **Anima'Fac**, mouvement étudiant qui a pour but de nourrir les échanges inter associatifs, favorise l'organisation d'événements. Partenaire de la Sécurité routière depuis 1999, Anima'Fac s'investit aux côtés de jeunes mettant en œuvre des projets Label Vie et incite son réseau associatif à organiser des actions de prévention sur le thème du « conducteur désigné ».
- Pour favoriser les retours de soirées sereins, **l'association Voiture & Co**, créée en 1998 et partenaire de la Sécurité routière depuis 2000, propose le raccompagnement en toute sécurité des jeunes lors des soirées étudiantes. Elle met en relation des conducteurs volontaires qui ont décidé de rester sobres avec des jeunes souhaitant se faire raccompagner.

ANNEXE

Fiche artistique « Bonne nuit »

**Court-métrage réalisé par Jean-Paul Salomé
d'après une idée originale de Benjamin Durand**

Production : Partenaire Production

Avec
Mounir
Jean
Djeld
Fred

OUASSINI EMBAREK
VICTOR MILETIC
TONY MPOUDJA
JULIEN PENY

Producteurs
Directeur de la Photographie
et cadreur
Directeur de Production
Régisseurs Généraux
1er Assistant mise en scène

BLANDINE ET DOMINIQUE GUIHOT
OLIVIER COCAUL
MICHEL BAZINET
GUILLAUME HUSSON
MICHEL CAMPIOLI

Directrice de casting
Ingénieur du Son
Décorateur
Costumière
Chef Maquilleuse
Chef Monteur
Chef Electricien
Chef Machiniste
Véhicules

SOPHIE BLANVILLAIN
DENIS GUILHEM
JIRI HANIBAL
CAROLE SAVATON
ANNE BOURDIOL
DORIAN RIGAL-ANSOUS
DIDIER NOVE
MANUEL DEL RIO
FRANCIS AUGUY

Conception et coordination générale du projet LOWE ALICE/STRATEUS

LABORATOIRE EXMACHINA
POST-PRODUCTION NUMERIQUE SCANLAB
PELLICULE KODAK
ASSURANCES RUBINI & ASSOCIES

Fiche artistique « Le Pistolet »

**adapté par Pitof et réalisé par Thibaut de Corday
d'après une idée originale de Claire-France Thévenon**

Production : Partenaire Production

Avec
Pierre
Paul
Jacques
Sophie
Joueur de fléchettes
Le père
La mère
La fillette
Couple bar
Couple bar
Serveuse
DJ
Le barman
Danseuse
Motard 1
Motard 2
Motard 3

JEREMIE LIPPMANN
CHARLES SOUCHON
HICHAM NAZZAL
CECILE CASSEL
NICOLAS VOULZY
MIGUEL BORRAS
ALBANE URBIN
OCEANE VERLANT
FLORIE HODEBERT
DEMBO GOUMANE
NORA MAAMES
CLAUDIA MARQUARD
FABRICE BAGNI
ROMY VALAVIK
MICHEL BOUIS
OLIVIER GERMAIN
ROMAIN GRANDADAM

Producteurs
Directeur de la Photographie
et cadreur
Directeur de Production
Régisseur Général
1er Assistant mise en scène

BLANDINE ET DOMNIQUE GUIHOT
JEROME PEYREBRUNE
MICHEL BAZINET
GUILLAUME HUSSON
MICHEL CAMPIOLI

Directrice de casting	SOPHIE BLANVILLAIN
Ingénieur du Son	DENIS GUILHEM
Décorateur	JIRI HANIBAL
Costumière	CAROLE SAVATON
Chef Maquilleuse	ANNOUCHKA
Chef Monteuse	ROSELYNE PETIT
Chef Electricien	DIDIER NOVE
Chef Machiniste	MANUEL DEL RIO
Régleur cascade	FRANCIS AUGUY
Régleur SFX	JULIEN PONCET DE LA
GRAVE	

Conception et coordination générale du projet LOWE ALICE/STRATEUS

LABORATOIRE EXMACHINA
POST-PRODUCTION NUMERIQUE SCANLAB
PELLICULE KODAK
ASSURANCES RUBINI & ASSOCIES

Fiche artistique « Quelqu'un vous aime »

**Court-métrage réalisé par Emmanuelle Bercot
d'après une idée originale de Magalie Fontaine**

Production : Partenaire Production

Avec	
Lilou	ISILD LE BESCO
Yann	CYRILLE THOUVENIN
Pablo	SMAIL DOGGA
Ulysse	NEMO SCHIFFMAN
La mère	DOMINIQUE FROT
Samy	LAHCEN RAZOUGIR
Joël	YOANN DENAIVE
Patron buvette	Jacky RICHARD
Homme pressé	Joël HUET
Type bar 1	Gilles NABINEAU
Type bar 2	Lionel BOUVART
L'infirmier	MARC CITTI
L'infirmière	NATHALIE HUGON
Le médecin	ROBERT GIL
Producteurs	BLANDINE ET DOMINIQUE GUIHOT
Directeur de la Photographie et cadreur	GUILLAUME SCHIFFMAN
Directeur de Production	MICHEL BAZINET
Régisseur Général	GUILLAUME HUSSON
1er Assistant mise en scène	MICHEL CAMPIOLI
Directrice de casting	SOPHIE BLANVILLAIN
Ingénieur du Son	Denis GUILHEM
Décorateur	JIRI HANIBAL
Costumière	CAROLE SAVATON
Chef Maquilleuse	ANNE BOURDIOL
Chef Monteur	JULIEN LELOUP

Chef Electricien
Chef Machiniste

DIDIER NOVE
MANUEL DEL RIO

Conception et coordination générale du projet LOWE ALICE/STRATEUS

LABORATOIRE EXMACHINA
POST-PRODUCTION NUMERIQUE SCANLAB
PELLICULE KODAK
ASSURANCES RUBINI & ASSOCIES

Fiche artistique « La Baraka »

**Court métrage réalisé par Lyèce Boukhitine,
d'après une idée originale de Agathe Béon**

Production : Partenaire Production

Avec
Sylvain
Youcef
Sophie

SYLVAIN CECCHINI
OMAR DAWSON
ELISA BATTISTINI

Producteurs
Directeur de la Photographie
et cadreur
Directeur de Production
Régisseur Général
1er Assistant mise en scène
Directrice de casting
Ingénieur du Son
Décorateur
Costumière
Chef Maquilleuse
Chef Monteuse
Chef Electricien
Chef Machiniste
Régleur cascade
Régleur SFX
GRAVE

BLANDINE ET DOMINIQUE GUIHOT
GUILLAUME MARTIN
MICHEL BAZINET
GUILLAUME HUSSON
MICHEL CAMPIOLI
SOPHIE BLANVILLAIN
DENIS GUILHEM
JIRI HANIBAL
CAROLE SAVATON
ANNOUCHKA
ERICKA HAGLUND
DIDIER NOVE
MANUEL DEL RIO
FRANCIS AUGUY
JULIEN PONCET DE LA

Conception et coordination générale du projet LOWE ALICE/STRATEUS

LABORATOIRE EXMACHINA
POST-PRODUCTION NUMERIQUE SCANLAB
PELLICULE KODAK
ASSURANCES RUBINI & ASSOCIES

Fiche artistique « La Faucheuse »

**Court-métrage réalisé par Patrick Timsit et Vincenzo Marano
d'après une idée originale de Thomas Maroni**

Production : Partenaire Production

Avec	
La mort	WARREN ZAVATTA
Joe le videur	LUDOVIC BETHILLOT
Doublure mort	THIBAUT LACROIX
Le couple	PATRICIA DALMASSO
Le couple	GUILLAUME DELORME
Isabelle	MELANIE LAURENT
Marie	LAETITIA COLOMBANI
Stéphane	DIOUC KOMA
Marc	GIANNI GIARDINELLI
Le vieux et son chien	CARLOS KLOSTER
Producteurs	BLANDINE ET DOMINIQUE GUIHOT
Directeur de la Photographie et cadreur	STEPHANO PARADISO
Directeur de Production	MICHEL BAZINET
Régisseur Général	GUILLAUME HUSSON
1er Assistant mise en scène	JEAN-NOEL CHAZELLE
Directrice de casting	SOPHIE BLANVILLAIN
Ingénieur du Son	DENIS GUILHEM
Décorateur	ISABELLE ALT
Costumière	JULIETTE CHANAUD – CHRYSTEL BIROT
Chef Maquilleuse	ANNOUCHKA – ANNE BOURDIOL
Chef Monteuse	MATHIAS BOUFFIER
Chef Electricien	JEAN-MARC FUCHS
Chef Machiniste	MANUEL DEL RIO
Régleur SFX	JULIEN PONCET DE LA GRAVE
Conception et coordination générale du projet	LOWE ALICE/STRATEUS

LABORATOIRE EXMACHINA
POST-PRODUCTION NUMERIQUE SCANLAB
PELLICULE KODAK
ASSURANCES RUBINI & ASSOCIES

[1] Ce phénomène est sous-estimé car pour 37,5% des accidents mortels et 16,5% des accidents corporels on ne sait pas si l'accident était avec ou sans alcool.

[2] Pour plus d'information, www.label-vie.net